



Fort-de-France, le 3 octobre 2023

**Stage de formation syndicale
à l'attention des enseignants du 1^{er} degré
« ACCOMPAGNEMENT AU RENDEZ VOUS DE CARRIERE »**

Cher (e) Collègue,

Le Syndicat des Enseignants SE-UNSA organise un stage de formation syndicale, le **vendredi 17 novembre 2023 de 8H30 à 14H30** à l'INSPE à Fort-de-France - salle 700, «Accompagnement au Rendez vous de Carrière » à l'attention des enseignants du 1^{er} degré.

Tu voudras bien adresser ta demande d'autorisation d'absence dès réception de ce courrier.

Pour une bonne organisation de cette réunion, merci de bien vouloir nous confirmer ta présence.

Le Secrétaire Général,
Carl TOUSSAINT

SYNDICAT
des enseignants
de l'Unsa





Fort-de-France, le 3 octobre 2023

CONVOCAATION

Le Secrétaire Général

A

.....

Cher (e) Camarade,

Tu es convoqué (e) au stage de formation syndicale du Syndicat des Enseignants SE-UNSA, à l'attention des enseignants du 1^{er} degré **le vendredi 17 novembre 2023 de 8H30 à 14H30 à l'INSPE à Fort-de-France.**

Tu voudras bien adresser ta demande d'autorisation d'absence dès réception de ce courrier.

Le Secrétaire Général,
Carl TOUSSAINT

SYNDICAT
des **enseignants**
de l'Unsa



**DEMANDE DE CONGE
POUR FORMATION SYNDICALE**

Nom : Prénom :

Grade et fonction (1)

Établissement ou service (2)

À Madame la Rectrice (3)
Chancelière de l'Université
Directrice des Services Départementaux
de l'Education Nationale

S/C de Monsieur le DAASEN
S/C de Madame ou Monsieur l'IEN
de la circonscription de
S/C de Madame ou Monsieur le Directeur (trice)

Conformément aux dispositions prévues à l'article 34 (7°) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, modifié par la loi n° 91-715 du 26 juillet 1991, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour le

Vendredi 17 novembre 2023 de 8H30 à 14h30 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à l'INSPE à Fort-de-France.

Il est organisé par le Centre d'Histoire Sociale, de Recherches, de Formation et de Documentation de la F.E.N devenue UNSA Education (dont le CHSRFD est l'organisme habilité). Centre figurant sur la liste arrêtée par le Ministre de la Fonction Publique, ainsi qu'il est prévu aux articles 1^{er}, du décret 84-474 du 15 juin 1984, de l'arrêté du Ministre de la Fonction Publique du 2 février 1995 et de l'arrêté du Ministre de la Fonction Publique de la réforme de l'État et de la décentralisation du 11 décembre 1995.

A....., le

Signature :

(1) Préciser le grade et la fonction occupée

(2) Adresse précise de l'établissement et/ou du service

(3) Utiliser la voie hiérarchique